

Restriction de l'usage du tabac

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): L'honorable député veut-il poser une question?

M. Mather: Une question de privilège, monsieur l'Orateur. Je désire tout simplement dire à l'honorable représentante qui vient de terminer son exposé, que mon bill n'a rien à voir avec l'interdiction ou la réglementation de la vente des cigarettes aux mineurs—cela c'est l'ancien bill qui a été appliqué par de nombreux gouvernements depuis 1908. Mon bill, qui le modifie, accorderait au gouvernement le pouvoir de réglementer la publicité sur la cigarette. Il y a là une distinction nette.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): La parole est à l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Ethier).

[Français]

M. Denis Ethier (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de me joindre à l'honorable député de Surrey-White Rock (M. Mather) pour dire qu'il nous faut trouver une solution à l'usage excessif du tabac, considérant les dommages causés à la santé de ceux qui en font l'usage. Peut-être même devrions-nous interdire totalement la vente du tabac.

[Traduction]

Je ne doute pas du tout qu'en fumant une personne mette en danger sa santé et contribue également dans une assez grande mesure à polluer l'air. Cela nuit aussi à la santé des non-fumeurs. Cependant, monsieur l'Orateur, le bill C-42 est simplement un amendement ou une loi visant à restreindre l'usage du tabac et à mon avis, il n'aurait aucun effet salubre. Une telle loi existe depuis plus de 40 ans, la Loi sur la répression de l'usage du tabac chez les adolescents; il y a quand même eu une augmentation croissante de l'usage du tabac au cours des années.

Lorsqu'on voit les divers moyens qui ont été employés pour empêcher l'usage du tabac, il faut admettre que le fait d'empêcher n'est pas ce que nous avons besoin. Nous avons eu le code de publicité de la Canadian Tobacco Manufacturers Council dont les 14 articles n'ont pas réussi à enrayer l'augmentation alarmante du nombre de fumeurs. A mon avis, ce code de publicité n'a abouti qu'à une seule chose; épargner des sommes fabuleuses aux fabricants de produits du tabac.

Même les avertissements relatifs à la santé qui figurent sur tous les produits du tabac n'ont pas produit la diminution de la consommation que nous avions escomptée, pas plus que les statistiques démontrant que la principale cause des crises cardiaques et du cancer des poumons était liée à l'habitude de fumer n'ont eu d'effet positif. On a lancé en Union soviétique un programme de publicité contre l'habitude de fumer, mais ce fut en vain. De nombreux autres pays ont mis en œuvre des programmes similaires de publicité, ou ont fait inscrire des avertissements de danger pour la santé, mais quand même on y relève une hausse de la consommation du tabac. Même si les prix étaient plus élevés, les gens ne s'abstiendraient pas de fumer. Des tentatives ont été faites pour encourager les fumeurs à abandonner leur habitude, mais on a remarqué que ceux qui essayaient de cesser de fumer consommèrent davantage par après.

A mon avis, monsieur l'Orateur, tout ce problème est un problème d'éducation. En notre qualité de législateurs, nous devrions faire l'impossible pour inciter les parents à jouer un rôle très actif dans un programme d'éducation tendant à empêcher les jeunes de commencer à fumer. Je

[M^{me} Morin.]

vais citer quelques-unes des questions que les fumeurs posent avant d'arrêter de fumer pour montrer qu'ils ne veulent pas réellement cesser de fumer. Devrais-je cesser brusquement? Pourquoi suis-je tellement nerveux lorsque j'essaie d'arrêter de fumer? Ils veulent trouver une raison de continuer de fumer. Et les malaises que je ressens lorsque je tente de cesser? Quelle en est la cause? Est-ce dangereux? Combien de temps vont-ils durer? Comment puis-je éviter de grossir? Peut-on fumer un certain nombre de cigarettes sans danger? Toutes ces questions prouvent que les gens ne veulent pas abandonner la cigarette.

Nous devrions appliquer un programme éducatif de nature à empêcher les gens de commencer à fumer. Pour le bénéfice de tous les Canadiens, nous devrions, je crois, penser à l'effet causé par la fumée sur la santé des non-fumeurs, à la pollution, aux incendies et même aux morts causés par la cigarette. Monsieur l'Orateur, avec la bonne volonté de tous les Canadiens et la conscience de protéger la vie des autres, nous pourrions surmonter l'habitude de fumer et plus important encore, empêcher les jeunes de commencer.

[Français]

M. Gaston Isabelle (Hull): Monsieur le président, il me fait toujours plaisir de discuter des questions qui sont proposées lors du temps réservé aux affaires inscrites au nom des députés. Je sais que le bill à l'étude est présenté par un chevalier errant en ce qui a trait au problème du tabac au Canada. Au fait, l'honorable député de Surrey-White Rock (M. Mather) se bat depuis des années pour faire adopter, par toutes sortes de façons imaginables,—et il faut dire qu'il a fait preuve de beaucoup d'imagination depuis qu'il siège ici—plusieurs bills à l'effet que le gouvernement canadien devrait faire un effort suprême pour démontrer aux Canadiens combien l'effet du tabac est nocif.

A ce jour, je sais qu'il a agi en croisé et que l'effort qu'il a déployé a peut-être donné quelques fruits. Je reconnais comme lui qu'on n'a pas encore été assez loin, et j'espère qu'un jour on adoptera des mesures visant à permettre enfin aux Canadiens, même si la vie, actuellement, est très agréable au Canada, de dépasser ce stade de bonheur pour tomber dans une espèce de paradis terrestre, en demandant aux gens de cesser de se tuer en continuant à fumer comme ils le font.

● (1650)

Et j'espère aussi que celui qui a pris la parole avant moi, mon bon ami, le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Ethier), en s'en allant chez lui, ce soir, même si les routes ne sont pas tellement bonnes,—parce qu'il y a quelques détours à faire pour se rendre chez lui—lancera son dernier paquet de cigarettes par la fenêtre de son automobile.

Et le connaissant, je sais qu'il le fera et pourra ainsi, lui aussi, se joindre aux rangs de ceux qui, depuis quelques années, ont peut-être pris un peu de poids, mais se sentent au moins beaucoup mieux.

Il y a beaucoup d'autres députés qui ont œuvré au sein du comité, lorsque nous avons étudié la fameuse question de l'usage du tabac au Canada, en 1970. D'ailleurs, nous avons présenté un excellent rapport, et ayant été président de ce comité, je peux assurer la Chambre que j'ai obtenu la collaboration de tous mes collègues de tous les partis. Et nous avons présenté un rapport qui a déjà fait le tour du monde. Au fait, je me souviens qu'en Nouvelle-Zélande et en Australie, on nous en a demandé des exemplaires.